

Procès-verbal de la réunion du 28 juin 2023

Lieu : Espace Moreau

Horaire : 19 h 05 – 20 h 30

Participants : Trois membres du CQ, vingt-six habitants du Haut-Evere (invités via les réseaux sociaux et le bouche-à-oreille). Invités : le bourgmestre f.f. et deux inspecteurs de quartier de la zone de police Nord.

Avant-propos

À la demande des participants de la dernière réunion, le CQHE a invité le bourgmestre f.f. pour éclairer principalement les points de mobilité et de sécurité dans le Haut-Evere. Les inspecteurs de quartier de la zone de police Nord ont, de leur côté, demandé à participer à la réunion pour se présenter.

Ordre du jour

Acceptation du PV de la réunion du 6 avril 2023

Aucun commentaire n'ayant été soumis, le PV est accepté. (La date « 26 avril » figurant dans la version d'origine était une erreur ; elle a été corrigée en « 6 avril ».)

Retour de l'administration communale

Le Conseil de participation citoyenne s'est réuni le 21 juin, mais aucun retour n'a été fait sur les questions restées en suspens.

Intervention du bourgmestre f.f.

- Tram rue Colonel Bourg : le bourgmestre confirme l'information sur le futur tracé. Malgré l'avis défavorable de la commune, qui proposait un tracé alternatif par la chaussée de Louvain, la Région maintient sa décision (décision de principe).
- Mobilité future : vu les nouvelles constructions, la commune en tiendra compte dans son plan de mobilité (routes d'accès, transports en commun : tracé, fréquence, arrêts). Un bureau d'expertise sera désigné pour faire des propositions.
- Un citoyen signale que l'obligation, pour les camions, de quitter l'autoroute à Evere pour se rendre vers la place Meiser les confronte à six feux de signalisation. La question sera posée à la Région.
- Pistes cyclables : 71 % des voiries communales sont couvertes par des pistes cyclables (aménagées ou marquées au sol).
- Zone 30 : le Haut-Evere est le quartier le plus contrôlé (radars mobiles, contrôles police / douanes : 70 usagers verbalisés avenue Bordet / rue de Zaventem). Des radars mobiles sont placés régulièrement.
- Trotinettes : dans les prochains mois, seuls deux opérateurs resteront en service. Il est obligatoire de déposer sa trottinette dans l'une des 50 zones de dépose de la commune ; à défaut, 125 € sont perçus auprès de l'opérateur. Environ 500 interventions ont été faites à ce jour.
- Trottoirs près des grandes surfaces, avenue Mommaerts : un projet d'amélioration de la voirie dans son ensemble (arbres, piste cyclable) est en cours. Une lettre sera adressée pour insister sur la sécurité des piétons au niveau d'un quai de chargement ; un permis d'urbanisme est à l'instruction pour l'adapter.
- Stade de Saint-Josse-ten-Noode : Evere et Woluwe ont rendu un avis défavorable sur le projet de réaménagement. À suivre.

- Déchets : la commune n'est pas satisfaite du plan actuel pour les déchets ménagers et a écrit à Bruxelles Propreté. Elle a acheté deux dispositifs de caméras mobiles pour lutter contre les dépôts clandestins et acter les flagrants délits.
- Encombrants : service communal gratuit, limité à 2 m³ par ménage, réservé aux ménages éverois, sur rendez-vous. Un service payant existe aussi via Bruxelles Propreté.
- Chancre de la chaussée de Louvain : en attente d'un jugement, suite à un désaccord entre les héritiers propriétaires.

Un échange constructif a eu lieu entre les citoyens et l'administration communale. Il a été répondu à toutes les questions, et de nombreuses notes ont été prises pour faciliter les options futures.

Intervention des inspecteurs de quartier

Les deux inspecteurs, qui travaillent dans le Haut-Evere de l'avenue des Loisirs au quartier Diablotins, se sont présentés et ont expliqué leur rôle au sein de la zone de police Nord. L'un est responsable des rues allant de la rue de Genève au quartier Platon / Diablotins et Paduwa ; l'autre des zones Frioul, Andalousie, Kent, Petite Suisse, Anciens Combattants et Dunant. Tous deux souhaitent collaborer avec les citoyens, qui peuvent les contacter en cas de besoin (coordonnées sur le site de la police : police.be/5344/fr/contact/votre-quartier).

Plaine de jeux Artémis

Pour moderniser la plaine de jeux, la commune a invité les habitants à émettre des idées ; seuls deux retours ont été reçus. Une synthèse sera transmise au service concerné dès la première semaine de juillet.

Clôture

Le CQHE remercie les deux intervenants et les personnes présentes pour l'intérêt porté à l'avenir du quartier. La réunion est levée à 20 h 30. Prochaine réunion : septembre 2023.

Les réunions du CQHE sont ouvertes à toute personne qui souhaite dynamiser le quartier et contribuer au bien-vivre ensemble.

Version publique du procès-verbal : les noms et coordonnées de particuliers, les listes de présence, les échanges de courriels, les annexes et les rubriques « agenda » de la version d'origine ne sont pas reproduits.